



Séparer un compteur d'eau pour 2maisons

Par KP30

Bonjour

Nous avons une maison qui va être mise en vente.

cependant nous avons un problème: le compteur d'eau est commun avec la maison voisine (1 seul compteur pour les 2 maisons)

Comment peut on faire pour régulariser ce problème, à savoir que nous avons prévenu le voisin et qu'il s'est mis en contact avec le médiateur et nous précise que nous ne pouvons rien faire, si ce n'est mettre un compteur à nos frais.

Je précise que le compteur est à mon nom et dans mon jardin (privé)

Merci

Par ESP

Bonjour

IL serait utile de connaître l'historique de cette organisation !

Par KP30

au départ, nous avons fait construire ma soeur et moi sur un terrain familial (il y a 50 ans)et avons installé 1 compteur d'eau commun

puis ma soeur a vendu sa maison mais le compteur est resté commun (il y a environ 10 ans)

tous les ans je vais chez le voisin pour qu'il me paye une partie de ma facture d'eau

Par ESP

Bonjour

Je pense que le médiateur a raison, les frais doivent être à minima partagés, car votre soeur n'aurait pas dû vendre sans faire installer un compteur spécifique.

Et normalement, cette situation aurait dû figurer dans l'acte de vente en tant que servitude.

PS/ L'ADIL peut vous renseigner...(ce n'est pas réservé qu'aux locataires)

Par KP30

Je vous remercie pour votre réponse et votre réactivité.

Par ESP

Je vous en prie